



Audit – Bureau de Lille
213 Boulevard de Turin

59777 Euralille

T : +33 (0)3 20 13 09 94

www.bakertilly.fr

« R.T.E.S » Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire
Association
Siège social : 98 B rue Brule Maison 59000 Lille

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



R.T.E.S

Association Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire
Siège social : 98 B rue Brule Maison 59000 Lille

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de l'Association R.T.E.S Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association R.T.E.S Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation de l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Euralille, le 28 Juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Bertrand LEROY

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	10 000	10 000		10 000
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	5 920	2 990	2 930	3 255	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 329		3 329	1 142	
	TOTAL (I)	19 249	12 990	6 259	14 397
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	31 625	16 250	15 375	125	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	856		856	19 905	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	281 168		281 168	275 225	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	589		589	192
	TOTAL (II)	314 238	16 250	297 988	295 447
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	333 487	29 240	304 247	309 843
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				3 329	
(3) dont à plus d'un an					

Baker Tilly STREGO
 Commissaire aux comptes
 Immeuble EUROSUD
 213, Bld de Turin
 59777 LILLE

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	232 858	173 654
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
	Excédent ou déficit de l'exercice	(2 392)	59 204
	Total des fonds propres (situation nette)	230 466	232 858
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	230 466	232 858
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	10 000	10 000
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		15 000
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	10 000	25 000
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	788	2 475
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 000
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 448	4 181
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	41 730	33 520
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	815	210	
Produits constatés d'avance		9 600	
	Total des dettes	63 782	51 986
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	304 247	309 843
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(2 391,97)	59 203,76
	(1) Dont à moins d'un an	63 782	49 986
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	788	2 475

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	238 043	235 690
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	11 303	3 911
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	71 853	84 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		20 000
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	13 223	25 000	
Utilisations des fonds dédiés	15 000		
Autres produits	11	10	
	Total des produits d'exploitation	349 432	368 611
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes		
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	11 738	3 777
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	10 000	25 000
Autres charges	349	15	
	Total des charges d'exploitation	351 105	311 342
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 673)	57 269

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 673)	57 269
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 085	396
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	1 085	396
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		1 085	396
RESULTAT COURANT avant impôts		(587)	57 665
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		1 649
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		1 649
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		110
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 805	
	Total des charges exceptionnelles	1 805	110
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 805)	1 539
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		350 517	370 655
TOTAL DES CHARGES		352 909	311 452
EXCEDENT ou DEFICIT		(2 392)	59 204
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		2 000
	Prestations en nature		3 945
	Bénévolat		
	TOTAL	3 000	5 945
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		2 000
	Mise à disposition gratuite de biens	3 000	
	Prestations		3 945
	Personnel bénévole		
	TOTAL	3 000	5 945

Baker Tilly STREGO

Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE

Présentation de l'association

Objet social

L'association a pour objet de regrouper des collectivités et pays porteurs de projet d'économie solidaire en vue de :

- Promouvoir leurs démarches pour sensibiliser d'autres territoires à l'économie sociale et solidaire ;
- Constituer un lieu ressource en termes d'information et un lieu d'appui à la mise en œuvre de projet par la mutualisation des expériences locales et par le développement de démarches et d'outils communs ;
- Contribuer à la formation des élu-e-s et des technicien-ne-s des structures adhérentes ;
- Elaborer une réflexion à partir des pratiques locales pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics.

Nature et périmètre des activités

Ses principales missions sont :

- Coordonner par des réunions de travail les réflexions de ses adhérents ;
- Mettre en place des formations ;
- Organiser des actions de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire ;
- Participer à des colloques, conférences, séminaires, congrès afin de promouvoir les pratiques de ses adhérents ;
- Développer des outils, documentations, expertises pour faciliter la mise en oeuvre de démarches d'économie sociale et solidaire au sein des territoires adhérents ;
- Conduire tout type d'études nécessaires au développement d'actions de développement solidaire.

Périmètre : Tout le territoire national français.

Moyens mis en œuvre

Pour ses activités, l'association reçoit principalement des subventions mais aussi des cotisations annuelles de ses adhérents.

L'association compte quatre salariés et est administrée par un conseil d'administration de vingt personnes, tous bénévoles.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **304 247** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **350 517** euros et un total **charges** de **352 909** euros, dégagant ainsi un **résultat** de **-2 392** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Cotisations

Les cotisations ont été comptabilisées selon la méthode des encaissements.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	10 000					10 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000					10 000
			Baker Tilly STREGO			
			Commissaire aux comptes			
			Immeuble EUROSUD			
			213, Bld de Turin			
			59777 LILLE			
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 954		3 219		5 253	5 920
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 954		3 219		5 253	5 920
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 142		3 328		1 142	3 329
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 142		3 328		1 142	3 329
TOTAL	19 096		6 547		6 394	19 249

Amortissements

	A mortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		A mortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Autres		10 000	10 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		10 000	10 000
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre			
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport			
Matériel de bureau, mobilier	4 699	3 543	5 253	2 990
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 699	3 543	5 253	2 990
TOTAL	4 699	13 543	5 253	12 990

Baker Tilly STREGO
 Commissaire aux comptes
 Immeuble EUROSUD
 213, Bld de Turin
 59777 LILLE

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 					
		Sur stocks et en-cours				
		Sur comptes clients, usagers	16 250			16 250
		Sur créances reçues par legs ou donations				
		Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	16 250			16 250	
TOTAL GENERAL		16 250			16 250	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.						

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 329	3 329	
	Clients, usagers douteux ou litigieux	16 250	16 250	
	Autres créances clients, usagers	15 375	15 375	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	77	77	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	779	779	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	589	589		
TOTAL DES CREANCES		36 399	36 399	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Baker Tilly STREGO
 Commissaire aux comptes
 Immeuble EUROSUD
 213, Bld de Turin
 59777 LILLE
 589

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	788	788		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 448	20 448		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	11 980	11 980		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 790	27 790		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 960	1 960		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	815	815		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		63 782	63 782		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	170	222	(52)	23,6
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 751	2 300	14 451	28,3
Dettes fiscales et sociales	16 629	14 988	1 642	10,95
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	605		605	
TOTAL	34 155	17 509	16 646	95,07

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			589
Chèques déjeuners		589	
	Baker Tilly STREGO Commissaire aux comptes Immeuble EUROSUD 213, Bld de Turin 59777 LILLE		
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
	TOTAL		589

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	173 654	59 204			232 858
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	59 204	(59 204)		2 392	(2 392)
Situation nette	232 858			2 392	230 466
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	232 858			2 392	230 466

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédi à des projets sans dépense cours des deu derniers exerci
Subventions d'exploitation							
Subvention ANCT 2020							
Subvention Tresson							
Subvention ANCT 2021	10 000		10 000				
Subvention ANCT 2022		10 000				10 000	
Contributions financières d'autres org.							
AG2R LA MONDIALE	7 500		7 500				
Crédit Coopératif	7 500		7 500				
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	25 000	10 000	25 000			10 000	

Baker Tilly STREGO
 Commissaire aux comptes
 Immeuble EUROSUD
 213, Bld de Turin
 59777 LILLE

Notes sur le compte de résultat

Ventilation des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice se ventilent de la manière suivante :

Nature des produits d'exploitation	Montant	Taux
Cotisations	238 043	69 %
Prestations de services	11 303	3 %
Subventions	71 853	21 %
Reprise sur amortissement, dépréciation, provision et transfert de charges	13 223	3 %
Utilisation des fonds dédiés	15 000	4%
Autres produits	11	ns
TOTAL	349 432	100 %

Ventilation des subventions

Les subventions de l'exercice se ventilent de la manière suivante :

Nature des subventions	Montant	Taux
Direction Générale du Trésor au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance	35 000	49 %
ANCT Baker Tilly STREGO	30 000	42 %
Tressons Commissaire aux comptes	4 353	6 %
FNCUMA Immeuble EUROSUD 213, Bld de Turin	2 500	3 %
TOTAL 59777 LILLE	71 853	100 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Contributions volontaires en nature

Bénévolat

En 2022, l'association n'a pas bénéficié de contributions volontaires effectuées à titre gratuit.

Mise à disposition à titre gracieux de locaux

L'association a également bénéficié de mise à disposition à titre gracieux en 2022 :

- Mise à disposition d'une salle par la ville de Saint-Etienne : 500 euros ;
- Mise à disposition d'une salle par le club des collectivités IDF : 500 euros ;
- Mise à disposition d'une salle par la collectivité d'Angoulême : 1 000 euros ;
- Mise à disposition d'une salle par la ville de Toulouse : 1 000 euros.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE

Rémunération des dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif est égal à zéro, car les dirigeants qui sont le président, le trésorier et le secrétaire, ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes
Immeuble EUROSUD
213, Bld de Turin
59777 LILLE

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
	Professions intermédiaires			
	Employés		2	
	Ouvriers			
	TOTAL		5	

Baker Tilly STREGO
 Commissaire aux comptes
 Immeuble EUROSUD
 213, Bld de Turin
 59777 LILLE